

VOUS AVEZ ENVIE D'AGIR ?

DÉVENEZ BÉNÉVOLE

- Vous êtes une personne active qui veut avoir une utilité sociale et réaliser un acte citoyen fort.
- Vous souhaitez participer à des missions riches et diversifiées en fonction de votre temps disponible.
- Vous désirez participer à des actions qui correspondent à vos attentes tout en trouvant une réelle convivialité et des liens d'amitié au sein d'une équipe.

plus
de **14 millions***
de personnes offrent de
leur temps aux autres.



* Dans le cadre d'une association en France.
Étude France Bénévolet 2015.

PLUSIEURS MISSIONS AU CHOIX
avec l'aide et le soutien des
permanents de l'association :

- Créer du lien social**
en rompant l'isolement des personnes malades ou
en situation de handicap par des visites, des contacts
téléphoniques, des courriers, des e-mails, ...
- Accompagner les bénéficiaires**
dans leurs démarches médicales, les informer,
les aider à la constitution de dossier, ...
- Participer à des actions de communication :**
Campagnes de prévention santé, de promotion
de l'APCLD, ...
- Réaliser des tâches administratives**
ou de logistique

“Est bénévole toute personne qui
s'engage librement pour mener
une action non salariée en direction
d'autrui, en dehors de son temps
professionnel et familial ”

(Conseil économique et social du 24/02/1993)

QUESTIONS RÉPONSES

Dois-je adhérer à l'association pour être bénévole ?

Adhérents et bénévoles sont deux notions distinctes à l'APCLD, vous pourrez être bénévole même si vous n'êtes pas adhérent.

Serai-je couvert par une assurance, si je deviens bénévole ?

Les bénévoles de l'APCLD sont assurés en responsabilité civile et les dommages corporels sont garantis par contrat.

Serai-je remboursé de mes dépenses ?

Les frais induits par la mission confiée sont remboursables sur justificatif, dans le cadre des règles définies par l'association.

À quelle fréquence dois-je être disponible ?

Tout engagement quelque soit sa durée et sa périodicité est important. Votre bénévolat peut être réalisé sur un temps choisi dont nous envisageons la durée et la fréquence ensemble.

Vais-je bénéficier de formations ?

Oui, aussi bien en interne qu'en externe avec un organisme spécialisé.



Association au service
des personnes malades
et handicapées de
La Poste et d'Orange

45, 47 avenue Laplace - 94117 ARCUEIL CEDEX

Tél. : 01 49 12 08 30 • Fax : 01 49 12 93 46

e-mail : apcid@apclid.fr • Site : www.apclid.fr

Pour nous rejoindre,
contactez nos équipes régionales :

